SENATE
COMMITTEES DIRECTORATE



SÉNAT
DIRECTION DES COMITÉS

CANADA

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mercredi 23 septembre 2026
(15)

[*Français*]

En vertu de l'ordre du Sénat du 25 juin 2025, le Comité permanent de l'audit et de la surveillance se réunit à huis clos aujourd'hui dans la pièce B30 de l'édifice du Sénat du Canada et avec vidéoconférence, à 13 h 35 HE, sous la présidence de l'honorable Marty Klyne (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Deacon (*Nouvelle-Écosse*), Saint-Germain et Wells (*Terre-Neuve-et-Labrador*) (3).

Membres du comité présents par vidéoconférence : L'honorable sénateur Klyne (1).

Membres externes du comité présents : Robert Plamondon (1).

Membres externes du comité présents par vidéoconférence : Hélène F. Fortin (1).

Participent à la réunion : Lindsay McGlashan et Rosemonde Samedy, analystes, Bibliothèque du Parlement; Linda Anglin, conseillère principale, Bureau du Dirigeant principal de l'audit; Amélie Gélinas, greffière législative, Bureau de la procédure et des travaux de la Chambre; Martine Willox, greffière législative, Direction des comités.

Conformément à l'article 12-7(4) du Règlement, le comité poursuit son étude des audits internes et externes du Sénat et des questions connexes.

Conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité discute d'un projet de rapport.

Il est convenu que le projet de rapport, tel que modifié, soit adopté dans les deux langues officielles et que le président et les vice-présidents soient autorisés à approuver la version définitive du rapport en tenant compte des discussions d'aujourd'hui, et en y apportant tout changement jugé nécessaire sur le plan de la forme, de la grammaire ou de la traduction.

Il est convenu que le président soit autorisé à présenter le rapport au Sénat, dans les deux langues officielles, dès que possible.

Conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité discute d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Il est convenu d’approuver la stratégie de communication et le plan pour la page Web d’accueil d’IntraSen.

À 14 h 27, Linda Anglin est invitée à quitter la réunion.

Il est noté que le comité avait terminé son évaluation annuelle de l'audit interne pour l'exercice financier 2025-2026.

À 14 h 30, Lindsay McGlashan et Rosemonde Samedy sont invitées à quitter la réunion.

Conformément à l’article 12-16(1)c) du Règlement, le comité discute des questions relatives aux relations du travail et le personnel.

Il est convenu que le contrat du dirigeant principal de l’audit soit prolongé selon les mêmes modalités et conditions.

À 14 h 51, Lindsay McGlashan et Rosemonde Samedy sont invitées à se joindre à la réunion.

Conformément à l’article 12-16(1)d) du Règlement, le comité discute d’un projet d’ordre du jour (travaux futurs).

À 15 h 14, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Vincent Labrosse